

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 48f. » 24f. «
Six mois. . 40 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'espoir de recommencer les conférences de paix, le 6 février, paraît abandonné à Vienne; on parle d'une nouvelle date dans les cercles diplomatiques. Si nous en croyons les dernières correspondances, on dit que les conférences commenceront le 15 février.

Ce qui prouve combien le cabinet de Vienne était résolu à ne pas se départir de la voie dans laquelle il était entré, malgré les déclarations pacifiques faites par le prince Gortschakoff, le 7 janvier, est que le jour suivant, le 8, le comte Buol envoya, dit-on, aux ambassadeurs de Paris et de Londres une note dans laquelle on demandait aux Puissances occidentales de compléter le traité du 2 décembre, en concluant la convention militaire prévue par l'article 5 de ce traité. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le *Journal de Constantinople* nous apporte des nouvelles de cette capitale jusqu'à la date du 25 janvier.

M. le contre-amiral Logeol, qui est rappelé en France, où il se rendra avec le *Valmy*, qui doit être mis en réparation, sera remplacé dans le commandement de l'escadre française du Bosphore, par M. Baudin, commandant le *Friedland*.

M. le général Brunet, récemment arrivé à Constantinople, a passé la revue du 16^e léger, commandé par M. le colonel Picard, et campé près du 49^e de ligne. On attend encore pour compléter la 9^e division, la première brigade venant d'Alger, commandée par M. le général Cœur, et composée du 4^e bataillon de chasseurs à pied, du 11^e léger et du 25^e de ligne.

Le projet du général Larchey est d'asseoir un établissement d'artillerie et des ateliers de réparation à Constantinople. Il attend, à cet effet, une compagnie d'armuriers venant d'Alger.

Marseille, lundi 5 février. — « Les correspondances de Crimée, apportées par les derniers paquebots, disent que le général Canrobert est obligé de modérer l'ardeur de l'armée française qui demande l'assaut. Les alliés sont, toutefois, prêts à ouvrir le feu sur toute l'étendue de leurs lignes.

On assure qu'aussitôt que les fortifications d'Eupatoria seront terminées, Omer-Pacha marchera sur Sébastopol. Alors, sans doute, une grande bataille serait livrée.

Les Russes sont actuellement repliés du côté de Simféropol. »

« Le comte Rivenel, qui doit aider à l'organisation des services de l'armée piémontaise, est arrivé, le 28, à Constantinople. Le *Saint-Jean-d'Acre* est reparti de Constantinople pour la Crimée ayant à bord plusieurs généraux et 1.200 hommes de troupes anglaises. » — Havas.

Les feuilles anglaises nous apportent les dépêches suivantes :

« Balacava, 28 janvier. — Nous ne faisons pas feu. Le temps est froid pendant la nuit, doux et beau pendant le jour. — Les travaux du siège avancent. — Le prince Menschikoff est allé du côté du Nord. — Les Russes font des sorties continuelles et tirent sans relâche sur les lignes et sur les postes français. — Des provisions ont été envoyées au camp en abondance. — La 8^e division française est arrivée. — Le navire anglais *Sphinx* est aussi arrivé. — Lord Raglan est allé, le 24 janvier, à Balacava; il a vu l'amiral Lyons et a inspecté les tranchées le 25. — Il n'y a près de Tchorgoum que 8 bataillons russes. »

« Vienne, dimanche, 4 février. — Les journaux de notre ville disent que le prince Menschikoff a reçu ordre d'attaquer Eupatoria et Balacava. »

« Varna 27 janvier. — L'ordre venu de Saint-Petersbourg commande une prompte attaque et la destruction de Balacava et d'Eupatoria. — Ostensacken, soutenu par les grands ducs Michel et Nicolas, doit probablement attaquer les alliés pendant que le temps est propice. »

« Bucharest, 2 février. — Ismail-Pacha est arrivé, le 31 janvier, à Ibraïla. Il a publié une proclamation annonçant qu'une grande lutte aurait bientôt lieu sur le bas-Danube. »

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Londres, 5 février. — « Le *Globe* pense qu'on peut considérer la crise ministérielle

comme terminée, lord Palmerston devant, sans aucun doute, réussir à former un ministère dont les membres seront presque tous les mêmes que ceux de la dernière administration.

» Le *Globe*, du reste, la plus grande confiance en lord Palmerston.

AFRIQUE FRANÇAISE.

L'OASIS DE FIGUIG ET LA TRIBU DES ZEGDOU.

Le *Moniteur universel*, après avoir publié le rapport du capitaine de Colomb, commandant supérieur du cercle de Geryville (El-Biadh), sur l'heureux coup de main qu'il vient de diriger contre la tribu des Beni-Meuia ou Zegdou, donne les détails suivants sur cette portion du Sahara, où jusqu'à présent aucun officier français n'avait pénétré. Ces renseignements feront mieux comprendre l'importance du succès obtenu.

Le territoire de l'Algérie, à partir de la mer, au nord, peut se diviser, sous le rapport des habitants, des mœurs et des produits, en trois zones distinctes de nature et d'aspect :

Le Tell est la partie la plus rapprochée de la mer; c'est le pays de la culture et des ruisseaux.

Au point de partage des eaux commence le Sahara algérien, c'est-à-dire cette portion du Sahara qui, placée en arrière du Tell, est soumise plus directement à notre action et exécute plus facilement nos ordres.

À l'ouest, El-Biadh peut être considéré comme le point extrême de sa limite. Plus loin s'ouvre la région des oasis, transition entre la terre qui, sans être cultivable, produit encore quelques plantes, et l'immensité nue, aride et déserte.

C'est à cette dernière catégorie de pays qu'appartiennent le district de Figuiq et la tribu des Zegdou, qui, comme toutes les tribus du Sahara, rayonne autour de l'un de ces villages fortifiés qu'on appelle *ksours*, se prêtant réciproquement aide et assistance. Pendant que la tribu fait paître ses immenses troupeaux, le ksar abrite derrière ses murailles les grains que le nomade a été acheter dans le Tell : en échange de ce service, le nomade protège le ksar, et va vendre sur les marchés, souvent éloignés, les étoffes que les femmes arabes ont travaillées pendant l'hiver.

FUYLLETON

LES MINEURS DE RAYAS.

(Suite et fin.)

IV.

Je croyais le moment enfin arrivé de prendre congé de Fuentes, à qui je gardais une rancune d'autant plus profonde, que l'amour-propre m'ordonnait de la lui cacher.

— Eh quoi ! me dit-il, n'allez-vous pas à la ville ? J'y vais aussi, et vous trouverez bon, j'espère, que je vous accompagne.

Nous partîmes. Le soleil baissait, et il était douteux que nous puissions atteindre Guanajuato avant la tombée de la nuit. Pendant le trajet, Desiderio ne cessa de m'entretenir de l'excellence de sa profession et des faits et gestes des mineurs; mais cette fois je gardais un silence obstiné, maudissant le fâcheux dont je ne pouvais me défaire. Tout-à-coup Fuentes s'interrompit, et se frappa le front.

— *Volo al demonio !* s'écria-t-il. Depuis deux heures que je l'avais oublié, le pauvre diable est capable d'être mort sans m'avoir attendu !

— De qui parlez-vous ?

— Eh ! parbleu ! du pauvre Planillas.

Presque en même temps, Fuentes partit au galop : l'occasion était unique pour lui fausser compagnie, la curiosité cependant me fit galoper à sa poursuite. Quand nous fûmes arrivés non loin de l'endroit où nous avions

rencontré, dans la matinée, Planillas assis sur le cadavre de sa mule tant regrettée, Desiderio s'arrêta, et fit un geste de surprise.

— Mais je ne vois personne, lui dis-je.

— Ni moi non plus, et c'est ce qui m'étonne. Au fait, il se sera lassé de m'attendre; c'est mal à lui, et une autre fois je ne le croirai plus. Cependant, il est plus probable que quelque passant charitable l'aura ramassé, car il avait d'excellentes raisons pour m'attendre ici jusqu'au jugement dernier.

— Mais enfin, que lui est-il arrivé ?

— Voyez, reprit Fuentes en me montrant à quelques pas de nous la terre souillée de sang, et plus loin la mule morte dont les vautours s'approprièrent à faire la curée. Le mineur ajouta que, le matin, après m'avoir quitté, il était revenu sur ses pas pour éclaircir certains soupçons que lui avait inspirés la moralité bien connue de Planillas. Ne trouvant plus à l'endroit où il l'avait laissé ni lui ni la mule, qu'il regrettait si tendrement, il avait suivi leurs traces, et, arrivé à l'endroit où nous nous trouvions, il avait rencontré le pauvre Florencio baigné dans son sang. Il avait appris alors toute la vérité de la bouche du mourant. La mule que Florencio et son compagnon entraînaient dans un endroit écarté était bien morte, il est vrai dans l'*hacienda de platas*; mais Florencio ne l'avait jamais vue jusqu'à ce jour, et le motif de sa tendre sollicitude était que ses flancs recélaient le produit d'un vol considérable de blocs d'argent que Planillas y avait cachés pour échapper à la visite ordinaire du commis. Le stratagème avait réussi; toutefois, au

moment du partage, après avoir traîné plus loin encore le cadavre de l'animal, les deux complices s'étaient pris de querelle, et le résultat de cette rixe avait été que Planillas s'était vu dépouillé de sa part du vol, après avoir reçu deux coups de couteau qui avaient mis sa vie dans un grand danger.

— Vous devinez le reste, continua Fuentes. Je n'ai pu m'empêcher d'accorder d'abord à son triste état tous les regrets d'un cœur ému, et je m'en allai en lui promettant de lui envoyer du secours; puis, je ne sais comment cela s'est fait, je n'ai plus pensé du tout à ce pauvre diable.

Fuentes avait raison de ne pas vanter son second mouvement : quant à cette dédaigneuse indifférence pour la vie humaine, j'en avais trop d'exemples au Mexique pour être encore à m'en étonner. Je regagnai tristement Guanajuato, toujours en compagnie de Fuentes, qui ne manqua pas de me faire arrêter sous l'auvent où était arrêtée la main du voleur sacrilège. Ce témoignage d'une justice barbare me rappela une invraisemblance dans le récit du mineur.

— Si j'ai bien compris, lui dis-je, des trois personnages, acteurs et témoin, qui assistèrent au duel entre Osorio et le jeune mineur, deux sont morts sans avoir pu rien révéler à ce sujet, et le troisième s'est enfui. Comment donc avez-vous su si positivement des détails que personne n'a pu compter ?

— D'une manière bien simple, reprit Fuentes, j'avais oublié de vous dire que c'est moi-même qui ai tué Osorio; c'est moi qui avais été le témoin de la scène noc-

L'oasis de Figuig est sans contredit l'une des principales du Sahara, et si l'on se borne à la considérer au point de vue commercial, elle est peut-être la plus importante de toutes; car, placée à moitié chemin d'El-Biadh au Touât, elle est, par rapport au nord, la clef de ce vaste entrepôt des marchandises du Soudan.

L'oasis de Figuig se compose de douze ksours, dont les plus considérables sont ceux de Maiz, El-Oundarir et Zénaga. Tous ces ksours sont établis le long de l'Oued-Hallouf, la rivière du Sanglier, et reliés par des jardins plantés d'arbres fruitiers.

Dans son ouvrage intitulé *le Sahara algérien*, d'où nous extrayons ces intéressants renseignements, M. le général Daumas nous apprend que les habitants du Figuig cultivent beaucoup la garance, qui est vendue aux ksours voisins, ainsi que du tabac. Ils récoltent également de l'orge en quantité suffisante pour leur consommation; mais le blé leur vient du Tell.

L'eau est en abondance au Figuig. Pendant l'hiver, elle vient de l'Oued-Hallouf; pendant l'été, elle est recueillie dans des puits nombreux et abondants. Mais la répartition de l'eau entre les divers ksours amène souvent des contestations qui se traduisent toujours en coups de fusil.

Les guerres de ces ksours sont les plus cruelles de celles que se livrent les habitants du Sahara, car leurs habitants détruisent jusqu'aux palmiers, malgré la convention tacite, respectée partout ailleurs, de ne s'en prendre qu'aux hommes et d'épargner l'arbre nourricier des vainqueurs.

Dans les sièges de ksar à ksar, c'est toujours par la mine que procèdent les assiégeants. Cet art terrible, inconnu partout ailleurs dans le désert, est habituellement pratiqué par les gens de Figuig, et c'est à un habitant de ce district qu'Abd-el-Kader eut recours en 1838, lors du siège d'Ain-Madhi, pour enseigner à ses fantassins ce moyen de destruction.

Les gens de Figuig sont trop habiles pour ne pas tirer parti, au point de vue commercial, de leur position entre le Touât et le Tell. Ils sont aussi industriels que guerriers. Chaque ksar a ses brodeurs, ses cordonniers, ses forgerons, ses selliers, ses menuisiers, ses armuriers. S'il y a deux frères dans une famille, on peut être certain que l'un d'eux est à courir dans les marchés de Fez, de Tafilalet ou du Touât, sous la protection des Zegdou.

Cette tribu, connue sous les deux noms de Doni-Menia et de Zegdou, est perpétuellement en guerre avec les Berbères de l'Ouest. Elle semble se peindre dans les deux noms qu'elle porte, car Doni-Menia signifie ceux qui se préservent ou se défendent, et Zegdou est une corruption du mot *nezred*, qui veut dire fourmillier.

Les Zegdou, incessamment tourmentés par un instinct de pillage et de vagabondage, outre qu'ils s'immiscent à toutes les querelles de leurs voisins, notamment à celles des ksours de Figuig entr'eux, font souvent des razzias sur les Chaamba, tribu considérable située à l'est, et sur les Oulad-Sidi-Cheik, établis dans le nord. Des espions adroits sont envoyés à la découverte, et sur leur indication, une partie de la tribu, douze ou quinze cents hommes

quelquefois, montés à deux sur des chameaux aux flancs desquels pendent des outres pleines d'eau et les provisions du voyage, se portent sur le lieu du coup de main, tombent à l'improviste sur les troupeaux mal gardés et les enlèvent.

Cette tribu est d'autant plus dangereuse pour le repos des tribus voisines et la sécurité des caravanes, qu'elle compte des amis parmi les Hamian et les Oulad-Sidi-Cheik de l'ouest. Ceux-ci indiquent les coups de main à faire et partagent les bénéfices.

Les Zegdou s'occupent avec passion du commerce; fréquentent les marchés de Fez, Timinoun, de Tafilalet. Chose très-digne de remarque, c'est que si le vol et le brigandage contre les tribus voisines et les caravanes sont à l'ordre du jour chez les Zegdou, les vols d'individu à individu sont des exceptions très-rares et très-sévèrement châtiées.

Il est probable que le vigoureux coup de main dirigé contre les Zegdou les fera réfléchir sur les dangers qu'il y a pour eux à s'attaquer aux tribus qui nous sont soumises.

FAITS DIVERS.

On lit dans *l'Indépendance belge* :

« Paris, 1^{er} février.

« L'histoire de notre expédition en Crimée sera certainement fort intéressante et très-facile à faire. Les historiens ne manqueront pas; mais que de faits intéressants passeront inaperçus. Le hasard met entre mes mains la lettre d'un jeune soldat blessé grièvement à la bataille d'Inkermann et fait prisonnier par les Russes. Cette lettre a été écrite quatre jours après, que ce pauvre jeune homme eut été amputé des deux jambes à l'hôpital de Sébastopol: modèle de courage, de résignation et de cœur. Voici ce qu'il écrit à son oncle, un des plus honorables négociants de Paris :

« Mon bon oncle, je viens te charger d'une assez vilaine commission; mais j'espère bien que par amitié pour moi, tu voudras bien l'en acquitter. » Un officier supérieur russe, qui est excessivement bon pour nous, m'a promis qu'il ferait parvenir cette lettre en France, et c'est pourquoi je te l'adresse. Voici le plus triste. Je suis prisonnier des Russes, depuis le 5 de ce mois, et malheureusement c'est qu'avant cela j'ai eu les deux jambes cassées par une volée de mitraille, et on a été obligé de me les couper toutes deux au dessus du genou. L'opération a été très-adroitement faite. Je vais parfaitement bien et tout me fait espérer que j'en réchapperai. Mais tu conçois quelles horribles douleurs pour en arriver là. Enfin, remercions tous Dieu ensemble de ce qu'il a bien voulu nous protéger en ne prenant qu'une partie et non la totalité de sa créature. Nous sommes, du reste, très-bien: nous sommes accablés de visites. Hier, les deux archiducs sont venus; tout le monde est parfait. on nous témoigne beaucoup de bienveillance; mais pour nous qui est-ce auprès de la liberté et de la santé? Dis bien à mon père et à ma mère tout ce que tu jugeras propre à les consoler. Je leur aurais bien écrit directement; mais leur âge, leur état de maladie m'ont fait craindre pour eux;

» je préfère te charger de ce vilain rôle. Adieu, mon bon oncle, etc., D..., soldat au 40^e. » — J'allais oublier le *post-scriptum*, où l'esprit du soldat français perce malgré ses souffrances. Il dit : « Sébastopol n'est pas pris encore, car nous sommes dedans. »

» Cet intéressant jeune homme avait excité de vives sympathies. Sa famille s'est adressée ici à une personne qui a, dit-on, des relations à Saint-Petersbourg, pour obtenir qu'on lui fit passer de l'argent. Voici ce que le chancelier de Russie vient de répondre :

» La lettre par laquelle vous réclamez mes bons offices en faveur d'un prisonnier français m'est parvenue avant-hier. Je suis, dès aujourd'hui, à même de vous fournir à son sujet les informations les plus exactes. Elles sont malheureusement bien tristes, car le pauvre jeune homme a succombé à ses terribles blessures. Après l'amputation des deux jambes, le jeune D... a vécu encore pendant quatre semaines; il allait même si bien qu'on avait presque l'espoir de le sauver, et comme tout le monde s'y intéressait une carriole avait été fabriquée pour le transporter hors de Sébastopol au camp français, lorsqu'il est mort à la suite d'un violent accès de fièvre. Ces détails m'ont été donnés par le jeune comte Paul Schonwaloff, aide-de-camp du grand-duc Michel, arrivé ces jours-ci avec Son Altesse Impériale. Il a connu D... et l'a beaucoup soigné lui-même. Après la bataille d'Inkermann, nos jeunes grands ducs ont voué toute leur sollicitude aux victimes de ce sanglant combat, et se sont fait adorer dans l'armée. »

» Signé : NESSELRODE. »

» Je vous envoie les pièces telles qu'on me les a communiquées. Elles sont trop intéressantes par elles-mêmes pour que je me permette d'y ajouter la moindre réflexion. »

— Nous trouvons dans la correspondance du *Courrier de l'Eure* des détails curieux sur les habitudes excentriques et l'humeur bizarre du prince Menschikoff, qui joue un rôle si important dans la guerre actuelle. Le prince Menschikoff s'est fait en Russie une grande réputation de grande capacité comme général et comme amiral; mais il a des accès d'originalité assez singulière. Voici les deux anecdotes que des officiers russes internés à Aix ont racontées à un officier français qui les transmet au *Courrier de l'Eure*.

» Sur l'un des vaisseaux qu'il commandait, chaque jour le prince Menschikoff inventait quelque exercice d'ensemble pour mieux assouplir ses soldats et leur faire mieux sentir la vigueur d'un commandement absolu. Un jour, en pleine mer, me dit celui avec qui je causais, lorsque le vaisseau fitait à toutes voiles, il ordonnait à un signal donné à tout l'équipage, de se livrer à l'exercice de la pêche. A ce commandement, 1,500 soldats, y compris les officiers, s'armaient de lignes improvisées; à un second commandement toutes les lignes étaient plongées dans l'eau et tous les bras restaient tendus jusqu'à ce qu'un troisième commandement vint les relever de cette pénible position: aucun poisson ne

turne du Rio-Atotmilco. Ne vous hâtez pas trop cependant, seigneur cavalier, de voir en moi un spadassin sans cœur, comme ce don Tomas, si bien surnommé *Verdugo*. J'ai donné, il est vrai, plus d'un coup de poignard dans ma vie, mais au Mexique, il faut bien savoir se faire un peu de justice soi-même. N'avez-vous pas été, aujourd'hui, sur le point de tuer un homme? Et pouvez-vous dire qu'un pareil moment ne viendra pas, si vous vous retrouvez jamais en face de celui que, ce matin, vous avez voulu frapper?

Je frémis à cette rude apostrophe, qui me rappelait clairement le danger que je courais en restant plus longtemps à Guanajuato. L'homme contre qui j'avais proféré ce jour-là même une menace de mort était, je n'en pouvais plus douter, l'assassin de don Jaime. On comprend que je ne me retrouvai pas sans quelque satisfaction devant la porte de mon hôtellerie.

— Ah! c'est ici que vous êtes descendu, dit Fuentes en me serrant la main; je suis bien aise de le savoir; j'irai vous prendre demain, et nous passerons encore ensemble une bonne journée.

— Soit, lui dis-je, à demain. Nous nous séparâmes et je rentraï dans l'auberge. Mon valet Cecilio m'attendait avec autant d'impatience que de curiosité. Depuis longtemps, il s'était trouvé forcément initié à tous les détails de ma vie, mais rarement il avait eu à me suivre au milieu d'un dédale des plus désagréables incidents. J'interrompis ses questions en lui donnant l'ordre de seller nos chevaux à minuit, car j'étais bien aise d'échapper à Fuentes, et surtout aux embûches de don Tomas.

— Désormais, lui dis-je, nous ne voyagerons plus que de nuit; c'est meilleur pour la santé.

Marchant la nuit et dormant le jour, je me flattais avec raison de déjouer toutes les poursuites. Cependant, peu à peu enhardi par le succès, je rentraï dans les usages ordinaires, et quand je me retrouvai à la venta d'Arroyo-Zarco, je n'y arrivai que dans l'après-midi, c'est-à-dire après avoir dormi toute la nuit à San Juan del Rio et avoir marché presque tout le jour. Dans cette dernière partie d'un voyage qui touchait presque à sa fin, de tristes souvenirs s'étaient présentés en foule à mon esprit. Dans la plaine, dans la venta, tout me retraçait la présence de don Jaime. Ce fut en rêvant à cette jeune existence si tôt tranchée que je me trouvai, presque sans y penser, ramené dans le même endroit où je l'avais rencontré assis tristement à son foyer. De tant de rêves d'amour et de fortune que reste-t-il? Un cadavre à cent lieues de là; sous mes yeux, des tisons épars, un terrain noirci, une cendre froide que le vent de la plaine balayait et dispersait au loin. L'heure du souper arrivée, j'allai chercher quelque distraction, sinon à la table commune, du moins dans la pièce où tous les voyageurs (et ils étaient nombreux ce jour-là) vont prendre leurs repas. C'était, comme quinze jours auparavant, une réunion disparate de toutes les classes de la société mexicaine, mais je n'avais plus un but à poursuivre comme alors, et je m'assis à l'écart après avoir jeté autour de moi un coup-d'œil distrait. J'étais depuis quelques instants livré à d'assez pénibles réflexions sur cet isolement souvent si cruel qui attend l'étranger dans

les pays habités par la race espagnole, quand la voix perçante de l'hôtesse prononça presque à mes oreilles un nom qui me fit tressaillir.

— Seigneur don Tomas, s'écria-t-elle, voici l'étranger qui vous cherchait il y a quinze jours, et dont je vous parlais tout-à-l'heure.

Je me levai vivement, et dans l'homme à qui l'hôtesse venait d'adresser la parole, je reconnus celui que l'instinct m'avait déjà désigné, le sinistre compagnon de Planillas. Un frisson parcourut tout mon corps. Je promenai mon regard sur les assistants, et je ne reconnus de tous côtés que cette indifférente curiosité prête à accueillir de la même façon un dévouement comique ou sanglant. Presque aussitôt, et sans que j'eusse pu l'éviter, je me sentis étreint entre deux bras nerveux. Je subissais l'odieuse accolade du bravo. Je me dégageai assez brusquement, mais il ne parut pas s'apercevoir de la répulsion qu'il m'inspirait.

— Ah! s'écria-t-il avec une rare impudence, que je suis heureux de rencontrer ici un cavalier qui a gagné toute ma sympathie! Quoi! vous me cherchez? En quoi donc puis-je vous rendre service?

— Un malentendu, je l'espère, du moins, m'avait fait désirer de vous voir; mais si vous n'avez pas oublié votre visite à la *Secunda Monterilla* (1), vous vous rappellerez aussi le but qui vous y amenait.

— C'est donc vous qui demeurez là? Alors vous pouvez vous vanter de m'avoir fait faire plus de deux lieues à votre recherche.

(1) C'est le nom d'une des principales rues de Mexico.

s'avisait de mordre, bien entendu, et les moins adroits, les moins obéissants, recevaient quelque distribution de coups de cravache. Puis le prince Menschikoff ordonnait le repos et rentrait satisfait dans sa cabine, où aucun soldat ne devait pénétrer, sous les peines les plus sévères.

» Un autre jour, il prescrivait un exercice qui eût été utile s'il n'eût été rendu grotesque par certaines bizarreries qui en dénaturaient l'application. On simulait un braule-bas de combat : tout le monde était à son poste, canonniers aux pièces, chirurgiens au fond des batteries à l'ambulance avec troupes déployées. Avant l'action, le prince Menschikoff, muni d'un bâton de craie, parcourait les postes : puis, prenant ça et là quelques soldats, il indiquait à chacun, par un signe, l'endroit où, à un moment donné, il devrait être blessé et conséquemment exprimer la souffrance, jusqu'à ce qu'on le portât à l'ambulance, où le chirurgien devait simuler le pansement ou l'amputation, selon le caractère assigné d'avance à la blessure. On stimulait, par des corrections sévères, le zèle de ceux qui jouaient imparfaitement leurs rôles. Une fois, cependant, le prince Menschikoff se montra clémente : un artilleur, désigné pour faire semblant d'être blessé au bras, n'en continuait pas moins à charger sa pièce contre l'invisible ennemi. Le prince croit voir en lui un récalcitraire, s'avance menaçant : « N'as-tu pas compris, lui dit-il, que tu es blessé au bras droit ? — *Je vous demande pardon, seigneur, répond le soldat, mais j'ai encore le bras gauche pour combattre !*... Enthousiasmé d'une si noble réponse Menschikoff tire sa craie et de suite fait une large croix sur la poitrine de l'artilleur, en lui disant : « *Tu es un brave, je te décore.* » Et tout le temps de sa campagne postiche sur mer, le soldat fut forcé de porter sa croix blanche sur sa capote.

» Que dites-vous de cette façon de faire des soldats ? »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, mardi, minuit. — « Le ministère est définitivement constitué et est ainsi composé :

« Premier ministre, lord Palmerston; — chance lier de l'échiquier, M. Gladstone; — ministre de la guerre, lord Paunmure; — ministre de l'intérieur, M. Sidney Herbert; — président du conseil, lord Granville;

» Tous les autres membres du cabinet de lord Aberdeen conservent leurs portefeuilles. — Havas.

Nous apprenons de Mexico que plusieurs provinces se sont prononcées contre Santa-Anna. Il n'a pu négocier l'argent du traité de Mesilla. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le 23 janvier dernier, on avait remarqué, dans la commune d'Alhonnès, une femme étrangère au pays. Son regard inquiet l'avait rendue suspecte; elle rôdait autour des maisons, et semblait épier l'absence des habitants. Elle prit si bien ses mesures qu'elle parvint à s'introduire dans une habitation d'où les maîtres s'étaient un instant éloignés. Elle s'empara de linge et d'effets d'habillement, puis

— J'en ai fait deux cent quarante pour vous rencontrer, repris-je, et vous êtes en reste avec moi.

Le bravo me répondit avec ce même rire contraint que j'avais remarqué une première fois.

— Je cherchais un étranger avec lequel on m'avait prévenu que je devais avoir affaire, et une erreur, que je reconnus bientôt, m'avait seule conduit chez vous; mais je vous connais maintenant, seigneur cavalier, et je ne serai plus exposé à commettre quelque nouvelle bévue. Je n'ai besoin de voir les gens qu'une fois, et je n'oublie plus leur figure, fût-ce au bout de vingt ans.

Ces derniers mots furent accentués de façon à ne me laisser aucun doute sur la signification menaçante d'un pareil aveu. Je gardai le silence, mais le bravo sembla s'être repenti d'avoir ainsi trahi son ressentiment. Il reprit d'un ton de brusque gaieté et en se retournant vers l'hôtesse :

— Holà! *patrona*, vous avez sans doute servi les meilleurs morceaux à ce cavalier que je tiens en estime toute particulière.

— J'ai parfaitement soupé, interrompis-je, et je n'ai qu'à me louer de notre hôtesse, mais je n'ai plus faim.

— Eh bien, nous boirons alors à notre rencontre inespérée. *Patrona*, apportez-nous une bouteille d'eau-de-vie de Catalogne.

J'étais fort embarrassé pour décliner cette repoussante invitation, que la prudence me faisait un devoir d'accepter, quand une intervention amicale et bien inespérée vint mettre un terme à mon hésitation. C'était le capitaine ou plutôt le lieutenant don Blas P..., à qui l'on

disparut. Bientôt son signalement fut envoyé dans les communes voisines, et samedi dernier, un des agents de police de notre ville, M. Marnier, l'a arrêtée et conduite devant qui de droit. P. GODET.

TRANSPORT DES VALEURS QUE LES VOYAGEURS PORTENT AVEC EUX, SUR LES CHEMINS DE FER.

Son Excellence M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a décidé, le 31 janvier dernier, par application de l'article 65 de l'ordonnance du 15 novembre 1846, que tout sac d'argent pouvant se placer dans le compartiment affecté à un voyageur, sans causer de gêne aux autres, pouvait être gardé par le possesseur de ce sac.

L'article 65 est ainsi conçu :
« L'entrée des voitures est interdite :
» 1° A toute personne en état d'ivresse ;
» 2° A tous individus porteurs d'armes à feu chargées ou de paquets qui, par leur nature, leur volume ou leur odeur, pourraient gêner ou incommoder les voyageurs.

» Tout individu porteur d'une arme à feu devra, avant son admission sur les quais d'embarquement, faire constater que son arme n'est pas chargée. »

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Le Gouverneur du Crédit foncier de France croit pouvoir rappeler aux capitalistes qui n'ont pu prendre part à l'emprunt national, que la souscription aux obligations du Crédit foncier de France est permanente; que les obligations qui rapportent soit 5 p. %, soit 4 p. % avec lots, sont garanties par une valeur en propriétés foncières double au moins du montant des prêts, et par le fonds social, et qu'aucune nature de titres n'offre aux capitalistes un placement plus solide et plus à l'abri de tous risques.

On souscrit à Paris, au siège de l'Administration, rue Taibout, n° 57, et dans les départements, chez les Receveurs généraux et particuliers des finances.

Le montant de celles des souscriptions qui sont faites par l'intermédiaire de MM. les Directeurs du Crédit foncier de France, ou de MM. les Notaires, doit être également versé chez les Receveurs généraux et particuliers.

Signé : C^{te} CH. de GERMINEY.

SOUSCRIPTION POUR L'ARMÉE D'ORIENT. (Quatorzième liste).

Commune de Distré, cinq paquets de linge et charpie pesant ensemble 96 kilos.

Argent. 7 francs.

CLOTURE DE LA CHASSE.

Nous Préfet du département de Maine-et-Loire, etc.

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. La chasse sera close, le jeudi 15 février prochain, à la chute du jour, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire.

Toutefois, cette clôture est ajournée :

1° Au dimanche 25 mars suivant, pour la chasse à courre, sans armes à feu, à cors et à cris, mais sans que cette tolérance puisse rien changer aux

prohibitions relatives au colportage et à la vente du gibier;

2° Au dimanche 15 avril, pour la chasse du gibier d'eau sur les marais non desséchés, sur ses étangs, fleuves et rivières.

En conséquence, à partir des dites époques, nul ne pourra chasser, de quelque manière et au moyen de quelque procédé que ce soit, même sur les propriétés, à moins qu'elles ne soient attenantes à une habitation et entourées d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins, non plus que vendre, acheter transporter ou colporter aucune espèce de gibier, sans encourir les peines portées par la loi.

Art. 2. Il est interdit de prendre ou de détruire, sur le terrain d'autrui, des œufs ou couvées de faisans, de perdrix ou de cailles.

Art. 3. MM. les maires et adjoints, commissaires de police, officiers, maréchaux-logis et brigadiers de gendarmerie, gendarmes, gardes forestiers, garde pêche, gardes champêtres, gardes assermentés des particuliers et employés des contributions indirectes et des octrois, veilleront, chacun en ce qui le concerne, à la stricte exécution des dispositions qui précèdent, et constateront les contraventions qui y seront faites par des procès-verbaux qu'ils transmettront, sans délai, à M. le procureur impérial de l'arrondissement où les délits auront eu lieu.

Les procès-verbaux des gardes devront, dans les vingt-quatre heures, et à peine de nullité, être affirmés par les rédacteurs, devant le juge de paix ou l'un de ses suppléants, ou devant le maire ou l'adjoint, soit de la commune de leur résidence, soit de celle où le délit aura été commis.

Art. 4. Il sera payé aux gardes et gendarmes rédacteurs de procès-verbaux constatant des infractions à la loi du 3 mai 1844, qui auront donné lieu à condamnation, une gratification ainsi fixée par l'ordonnance royale du 5 mai 1845 :

Huit francs pour les délits prévus par l'article 11 de ladite loi.

Quoize francs pour ceux prévus par l'article 12 et l'article 13 paragraphe 1^{er}.

Vingt-cinq francs pour ceux prévus par l'article 13, paragraphe 2.

Art. 5. Sont maintenues les dispositions des arrêtés préfectoraux, en date des 19 octobre 1844, 21 janvier 1846 et 3 août 1850, concernant la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles.

Art. 6. MM. les sous-préfets, maires ou adjoints, M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie, M. l'inspecteur des forêts et M. le directeur des contributions indirectes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil administratif et au Journal du département, imprimé en placard, puis publié et affiché dans chaque commune, à la diligence de MM. les maires.

A l'hôtel de la Préfecture, à Angers, le 29 janvier 1855.
Le préfet, VALLON.

La clôture de la chasse aura lieu : dans les départements de la Vienne, le 19 février, de la Vendée et des Deux-Sèvres, le 16.

donnait par courtoisie le titre de capitaine, qui se leva de table à son tour et vint me souhaiter la bienvenue.

— Vous serez des nôtres, je l'espère, capitaine, reprit le bravo.

Le lieutenant accepta sans façon; mais, enhardi par sa présence, je refusai formellement l'invitation.

— Je suis harassé, ajoutai-je, et je me retire de ce pas dans ma chambre. Capitaine don Blas, si votre itinéraire est le même que le mien, je serai fort heureux de profiter de votre compagnie, et nous ferons route ensemble au point du jour pour Mexico.

Don Blas s'excusa de ne pouvoir accepter ma proposition, alléguant que certaines affaires très-sérieuses le retiendraient toute la journée du lendemain dans les environs; puis il s'assit en face de don Tomas, devant qui l'hôtesse avait placé la bouteille d'eau-de-vie de Catalogne.

— Adieu, seigneurs cavaliers, repris-je alors; je souhaite que vous dormiez aussi tranquillement que je vais faire moi-même.

Je payai ma dépense, et, déguisant ma retraite précipitée sous un air de fierté, je quittai la salle à pas comptés, tandis que le bravo suivait mes mouvements d'un regard oblique. Je regagnai ma chambre, plus soucieux des prévenances de don Tomas que je ne l'eusse été de sa colère. Je trouvai Cecilio qui m'attendait en ronflant sur les selles de nos chevaux.

— Écoute, lui dis-je en l'éveillant, tu vas seller les chevaux tout de suite et sans bruit; une fois sellés, tu les conduiras tous deux par la bride derrière la venta, où

tu m'attendras; d'ici à un quart-d'heure, j'irai te rejoindre.

Un quart-d'heure s'était à peine écoulé, en effet, quand je quittai furtivement l'hôtellerie. Cette fuite silencieuse et triste ne ressemblait guère à celle dont j'avais si gaiement, quelques jours auparavant, partagé les périls avec don Jaime. Je n'ai pas besoin de dire que nous franchîmes plus rapidement encore qu'au départ la distance qui sépare Arroyo-Zarco de Mexico; seulement les rôles étaient changés. L'homme devant qui je fuyais était celui-là même que j'avais poursuivi si longtemps sans relâche. C'était un dénouement assez bouffon à une aventure tristement commencée, et, grâce au ciel, ce dénouement n'eut rien de tragique.

(L'Écho Littéraire.) GABRIEL FERRY.

BOURSE DU 6 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 25.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 67 90.

BOURSE DU 7 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 50.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 67 70.

Etudes de M^e LECOY, avoué à Saumur, et de M^e DION, notaire en la même ville.

A VENDRE

Par Licitation,
UNE

MAISON et DÉPENDANCES,

Situées à Saumur,
Quartier de la Croix-Verte.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, commis à cet effet, Le lundi 26 février 1855, à midi.

DÉSIGNATION.

ARTICLE UNIQUE.

Une maison, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, au coin de l'ancienne route de Tours et de la grande route de Rouen à Bordeaux, vis-à-vis du bureau d'octroi, occupée par le sieur Antoine, maréchal-ferrant, composée: au rez-de-chaussée, d'une boutique et d'une petite cuisine à côté, une cave voûtée au-dessous, puits, latrines; au premier étage, deux chambres, dont une à cheminée, une mansarde au-dessus, à côté un grenier couvert en ardoises, et toutes les servitudes, circonstances et dépendances sans réserve de ladite maison, laquelle joint au couchant la grande route de Rouen à Bordeaux, au nord la rue de l'ancienne route de Tours, par derrière, au levant M. Saucède, vers midi M. Lehoux, cordonnier.

PROPRIÉTÉ.

La maison ci-dessus désignée a été construite sur un terrain acquis par feu le sieur Jean-Urbain Langevin, en son vivant maréchal-ferrant, et dame Renée David, sa veuve aujourd'hui demeurant à Saumur, grand rue Saint-Nicolas, au cours de la communauté légale de biens qui existait entre eux, de M^{me} Maupassant, de Saumur, aux termes d'un contrat reçu par M^e Darterme, notaire à Saumur, le 7 septembre 1841. M^{me} Langevin, depuis le décès de son mari, et à la place d'un hangar qui existait, a fait édifier sur ce terrain la maison dont il s'agit, laquelle lui appartient pour partie, et, pour le surplus, aux dames Bigot, Aubrée, Gilon et Lasnier, comme héritières dudit sieur Langevin, leur frère.

PROCÉDURE.

La vente dont s'agit a été ordonnée par jugement du Tribunal civil, séant à Saumur, en date du 30 décembre 1854, enregistré, rendu entre ladite dame Langevin, agissant comme héritière pour partie, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de Paul Langevin, son fils, décédé, et encore comme ayant été commune en biens avec son mari, et aussi comme héritière de Maurice Langevin, son autre enfant, aussi décédé, ladite dame ayant pour avoué M^e Lecoy, demeurant à Saumur, rue du Temple, pour suivant la vente;

Et 1^e Dame Jeanne Langevin, veuve de Jean Aubrée, tourneur en os, demeurant à Saumur, ayant pour avoué M^e Segris, demeurant audit Saumur, rue Cendrière;

2^e M. Pierre Bigot, propriétaire, et dame Renée Langevin, son épouse, demeurant ensemble au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux;

3^e Dame Anne Langevin, veuve de François Gilon, maçon, demeurant à Saumur, sur les Ponts;

Et 4^e dame Louise Langevin, veuve du sieur Louis Lasnier, cultivateur, demeurant commune d'Allonnes, ayant ces trois derniers ledit M^e Lecoy pour avoué.

Le jugement sus-énoncé a en outre commis M^e Dion, notaire à Saumur, à l'effet de dresser le cahier des charges et de procéder à ladite vente.

MISE A PRIX.

Sous les charges, clauses et conditions exprimées au cahier des charges, dressé par ledit M^e Dion, notaire, le 31 janvier 1855, et déposé en son étude le même jour, et sauf les modifications et additions qui pourraient y être légalement faites, la maison ci-dessus désignée sera exposée en vente sur la mise à prix de cinq mille francs, fixée par le jugement sus-énoncé et daté, ci. 5,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser: 1^o audit M^e DION, notaire; 2^o à M^e LECOY, avoué poursuivant la vente; 3^o et à M^e SEGRIS, avoué co-licitant.

Rédigé par ledit M^e LECOY, à Saumur, le 6 février 1855.

Signé: LECOY. (56)

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 11 mars 1855, à midi,

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Un CLOS, nommé le Clos-Deniau, situé près le Pont-Fouchard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 1 hectare 55 ares, joignant au couchant le chemin qui conduit du Pont-Fouchard à Saint-Florent, au nord le représentant de M. Delande, au midi et au levant M. Plessis.

S'adresser à M. FOUQUET, propriétaire à Varrains, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (57)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 11 février 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur Chedeville, marchand à Saumur, quai de Limoges, maison de M. Dupuis, à la vente publique aux enchères de toutes ses marchandises et de son mobilier, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

Il sera vendu:

Grande quantité de toutes espèces d'étoffes, draperie, mérinos, satins, coutils, indiennes, cotons, serges, futaines, calicots, percales, dentelles, mousselines, schales, mouchoirs, cravates, rubans, gilets en tricot, bas, bonnets et objets de nouveautés, mercerie, épicerie, etc.; mobilier: armoire, chaises, tables, linge, comptoirs, rayons, balances, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (58)

A CÉDER

UN

Fonds de Rouennerie,

Rue Royale, à Saumur,

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE

OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

Bon CIDRE de Bretagne

A VENDRE

S'adresser à GUYOMARD, sur les Ponts, à Saumur. (42)

A VENDRE

FOIN de première qualité.

S'adresser à M^{me} TOUPELIN, prairie d'Offard. (51)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÉS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif **LES ENFANTS** sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriés, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriés, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1835, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, CLOT aîné, marchand de comestibles; Beaufort, MOUSSU, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph. (25)

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale des **Maladies secrètes.** Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 19, à Paris.

GUIDE DES MALADES

ALIMENTATION DES CONVALESCENTS ET DES MALADES de l'estomac et des intestins par l'usage du **RACINOT DES ARABES** de Delangrenier (se méfier des contrefaçons).

AFFECTIONS NERVEUSES. Le **SIRUP DE COCOE D'ORANGES AMÈRES**, en harmonisant les fonctions de l'estomac et celles des intestins, rétablit la digestion, guérit la diarrhée, la dysenterie, les maladies nerveuses, gastrites. — Prix du flacon: 3 fr. — Dépôt dans chaque ville et chez J.-P. LAROSE, ph., r. Neuve-des-Petits-Champs, 26, à Paris.

CH. COLAT-DESBRIÈRE PURGATIF A LA MAGNÈSIE. Une tablette forme un purgatif à petite dose; il détruit la Constipation.

FRANÇAIS HYGIENIQUES. **CURACAO QUEL.** Cette liqueur de table, prise, prête repas ou le matin, stimule l'estomac, fortifie les organes, prévient le dérangement intestinal. — Prix du crochon: 6 fr. — Dépôt chez J.-P. LAROSE, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

DENTS de **PAUL SIMON**, boulevard des Filles-du-Caluvaire, 6, à Paris, est le seul des dentistes de France dont les dents artificielles aient été jugées dignes de figurer à l'Exposition universelle de Londres; aussi Paul peut manger parfaitement et sans souffrance avec ses nouveaux dentiers. Leur beauté et leur solidité sont incontestables.

LAROSE L'ÉLIXIR DENTIFRICE au QUINQUINA PYRETHRE et GAYAC prévient et calme les neuralgies dentaires, guérit les maux de dents, conserve leur blancheur et leur santé. La **POUDRE DENTIFRICE**, à base de magnésie et de quinquina, blanchit les dents sans les altérer, fortifie les gencives. — Dépôt dans chaque ville. Prix du flacon d'Élixir ou de poudre indistinctement: 1 fr. 25 c.

EAUX DE TOILETTE Les médecins ont constaté l'efficacité des **EAUX LUSTRALES** et **leucodermine** de J.-P. LAROSE, ph., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, à Paris. La première conserve les cheveux, calme les démangeaisons de la tête. La seconde entretient la fraîcheur de la peau dont elle dissipe les boutons, coupures, dartres, feu du rasoir. — Pr. du fl.: 3 fr.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE du D^r P. VIDARD, à Divonne (Ain), près Genève. Ecrire dir. au directeur.

Quelqu'un demande
A EMPRUNTER 36,000 FRANCS,
A 4 1/2 pour cent avec bonne et première hypothèque.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e COUSIN, notaire Bangé.

A VENDRE
Chez le même notaire,
Une assez grande quantité de
VIN BLANC,
En bouteilles, bien ficelées et cachetées, de la récolte de 1846, du cru de Maligné, près Thouarcé, à 1 fr. 50 c. chaque. (55)

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,
MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai.
S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A VENDRE,
Une Maison et Dépendances
A Saumur, rue de la Comédie,
Occupée par Buzard, aubergiste.
S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

Office de Publicité: I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné